

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00373

Numéro SIREN : 519 799 845

Nom ou dénomination : GRUPETTO

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/041473

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL GRUPETTO

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 1 9 7 9 9 8 4 5 0 0 0 2 8

Néant ☐ *COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINALExercice N clos le,
30/06/2021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *			
	Frais de développement *			
	Concessions, brevets et droits similaires	8 850	8 850	
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 759	8 759	
	Autres immobilisations corporelles	117 997	78 041	39 955
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			
	Autres participations	1 027 987	23 950	1 004 037
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières*	27 995		27 995
TOTAL (II)		1 191 589	119 601	1 071 987
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			
	Matières premières, approvisionnements			
	En cours de production de biens			
	En cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Clients et comptes rattachés (3)*			
	Autres créances (3)	278 689		278 689
Comptes de régularisation	DIVERS			
	Capital souscrit et appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
	Disponibilités	1 085 355		1 085 355
	Charges constatées d'avance (3)*	13 462		13 462
	TOTAL (III)	1 377 507		1 377 507
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif* (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	2 569 097	119 601	2 449 495
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL GRUPETTO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 650 195)		DA	650 195	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	79 810	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	68 200	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	805 181	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	440 307	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	2 043 694	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	77 961	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	237 041	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	27 168	
	Dettes fiscales et sociales		DY	63 367	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	262	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	405 800		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 449 495		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	393 929
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL GRUPETTO						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	809 838	FH		FI	809 838
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	809 838	FK		FL	809 838
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 390
	Autres produits (1) (11)					FQ	10
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	324 490
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 549
	Salaires et traitements*					FY	299 530
	Charges sociales (10)					FZ	134 590
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	12 372
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	7	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	36 697
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	406 117
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	894
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	316
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	7 128
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	414 456
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 933
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	1 933
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	412 523
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	449 220

Désignation de l'entreprise SARL GRUPETTO

Néant ☐ *

		Exercice N									
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	372								
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB									
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC									
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	372								
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 000								
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 079								
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG									
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 079								
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(9 706)								
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ									
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(794)								
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 230 067								
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	789 759								
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	440 307								
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO									
	(2) Dont	HY	17 263								
		IG									
	(3) Dont	HP									
		HQ									
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH									
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ									
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK									
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX									
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC									
		RD									
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 390								
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	69 952								
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 11 658										
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3									
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4									
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	<table border="1"> <tr> <td>facultatives</td> <td>A6 4 917</td> <td>obligatoires</td> <td>A9 69 952</td> </tr> <tr> <td>Dont cotisations facultatives Madelin</td> <td>A7 4 917</td> <td>Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite</td> <td>A8</td> </tr> </table>		facultatives	A6 4 917	obligatoires	A9 69 952	Dont cotisations facultatives Madelin	A7 4 917	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
	facultatives	A6 4 917	obligatoires	A9 69 952							
Dont cotisations facultatives Madelin	A7 4 917	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8								
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N									
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels								
Dons, libéralités		2 000									
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		7 942									
Autres charges		136									
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			372								
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N									
		Charges antérieures	Produits antérieurs								

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL GRUPETTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 2 449 496 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 440 308 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 3 ans

* Installations techniques : 3 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 2 à 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,74 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 93-95

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

L'impact de l'événement Covid-19 est intervenu au niveau des sociétés filles. Le détail des conséquences de la crise sanitaire apparaît dans l'annexe comptable des comptes annuels de chaque société filiale concernée.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Modifications relatives aux titres de participation :
Cf. paragraphe "Liste des filiales et participations"

L'option pour l'application du régime de faveur prévu à l'article 238 du code général des impôts a été exercée au niveau du groupe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 985		1 135	8 851
Immobilisations incorporelles	9 985		1 135	8 851
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 804		7 045	8 759
- Installations générales, agencements aménagements divers	46 204			46 204
- Matériel de transport	35 362			35 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 276	666	511	36 431
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	133 646	666	7 556	126 756
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 025 930	30 000	27 943	1 027 988
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 995			27 995
Immobilisations financières	1 053 925	30 000	27 943	1 055 983
ACTIF IMMOBILISE	1 197 557	30 666	36 633	1 191 589

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		666	30 000	30 666
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		666	30 000	30 666
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			20 000	20 000
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 135	7 556	7 943	16 633
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 135	7 556	27 943	36 633

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire (valeur d'utilité) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SecureDirectTO	200	-186	100,00	220	220			149		1
EURL INTER BOOKING SERVICE	10	27	100,00	24	24			130	26	61
EURL C TOUT VERT	56	578	100,00	562	562			4 754	406	303
SARL NEW DEAL CE	69	-29	50,47	82	58			74	1	
EURL 32 JUILLET	8	35	100,00	102	102			1 528	34	47
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SARL AIMCIA	13	56	24,81	36	36			452	69	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

1 - Prise de participation :

Néant

2 - Modifications participations existantes :

SecureDirectTO :

La société GRUPETTO a procédé au rachat de dix milles (10 000) parts sociales auprès de Monsieur CHAMPETIER Philippe, Monsieur LE GALL Nicolas et la société DREAMSWAY au prix nominal de un euros par part sociale, élevant ainsi sa participation à 100% soit 200

Notes sur le bilan

000 parts sociales. La cession de parts sociales a été signée par les parties le 13 avril 2021.

French CampCamp :

La société FrenchCampCamp a été absorbée par la société Secure direct to en date du 1er juillet 2020 selon les modalités décrites dans le traité de fusion.

3 - Information Autres participations :

Pourcentage de détention de la société SCI DES GRANDS POUSSINS : 1%.

4 - Précisions :

Concernant les données financières New Deal CE ci-dessus :

Les données (8) et (9) sont issues des comptes annuels au 31/10/2020 de la société New Deal CE.

5- Dépréciation :

Absence de dépréciation des titres SDTO compte tenu de la réorganisation de la société et des perspectives futures en lien avec le prévisionnel sur l'année 2021-2022 réalisé par la direction.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 985		1 135	8 851
Immobilisations incorporelles	9 985		1 135	8 851
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 689	115	7 045	8 759
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 785	4 988		18 774
- Matériel de transport	35 362			35 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 148	7 269	511	23 906
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	81 984	12 372	7 556	86 801
ACTIF IMMOBILISE	91 970	12 372	8 691	95 652

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 320 148 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	27 995		27 995
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	278 690	278 690	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 463	13 463	
Total	320 148	292 153	27 995
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	31 078		7 128	23 950
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	31 078		7 128	23 950
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières			7 128	
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 650 195,00 Euro décomposé en 650 195 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	650 195	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	650 195	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 405 801 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	77 961	66 090	11 871	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	237 041	237 041		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 169	27 169		
Dettes fiscales et sociales	63 367	63 367		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	263	263		
Produits constatés d'avance				
Total	405 801	393 929	11 871	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	64 717			
(**) Dont envers les associés	202 559			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fact non parvenues	17 106
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	1 283
Charges sociales sur congés à payer	6 788
Etat-charges à payer	2 791
Taxe apprentissage	566
Particip. form. continue	478
Total	29 012

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	13 463		
Total	13 463		

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 53 194 Euro.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
<i>Caution solidaire du dirigeant M. Mirabel Manuel</i>	53 194
Avals et cautions	53 194
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce</i>	280 000
<i>Recapitalisation de la société SDTO avant le 30/06/2022</i>	150 000
Autres engagements donnés	430 000
Total	483 194
Dont concernant :	
Les dirigeants	53 194
Les filiales	150 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	280 000

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 28/06/2019	8 000
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 30/06/2020	4 500
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance du 30/06/2020	150 000
New Deal CE - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance du 24/10/2016	8 885
Engagement de crédit bail : Natixis Lease LLD	26 643
Autres engagements reçus	198 028
Total	198 028
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 20 455 Euro

La convention collective applicable à l'entreprise prévoit le versement d'indemnité de fin de carrière.

La société n'a pas signé d'accord particulier concernant les engagements de retraite.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

Au 30/06/2021, le montant de l'engagement estimé s'élève à 20 455 € en cas de départ à l'initiative du salarié,

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013.

GRUPETTO
Société à responsabilité limitée au capital de 650 195 euros
Siège social : 10 Place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE
519 799 845 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 DECEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 440 307,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	440 307,99 euros
A titre de dividendes aux associés	240 572,15 euros
Soit 0,37 euros par part	
Le solde	199 735,84 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 004 917,13 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 390 117,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 juin 2018 :
351 105,30 euros, soit 0,54 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 351 105,30 euros
- Exercice clos le 30 juin 2019 :
370 611,15 euros, soit 0,57 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 370 611,15 euros
- Exercice clos le 30 juin 2020 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 décembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Certifié conforme
La Gérance*



GRUPETTO

**SARL au capital de 650 195 euros
10 Place Alfonse Jourdain
31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 519 799 845**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

A l'Assemblée générale,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société GRUPETTO relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1er juillet 2020** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose pages 16 à 18 les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre société. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nos travaux n'ont pas révélé d'éléments significatifs susceptibles de remettre en cause les règles et méthodes comptables retenues par la société au 30/06/2021.

- Titres de participations et créances rattachées :

L'actif immobilisé de la société étant principalement constitué de titres de participations, nous nous sommes assurés que les informations présentées dans la note pages 22 et 23 « Immobilisations financières » et dans le tableau « Liste des filiales et participations » de l'annexe des comptes annuels soient exactes.

Nos travaux ont notamment consisté à nous assurer de la correcte évaluation de ces titres de participations au regard du développement du groupe, des rapports de leurs situation financières et de leurs perspectives de rentabilités futurs. Cette analyse a été menée conformément aux principes comptables en vigueur.

Nos appréciations ont également porté sur les principes d'évaluation des provisions constituées pour dépréciation de ces actifs.

Nos travaux n'ont pas révélé d'éléments significatifs susceptibles de remettre en cause la valeur des titres et des créances rattachées au bilan de la société au 30/06/2021.

IV - Vérification spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VI - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux Comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 29/11/2021

Le Commissaire aux Comptes
CLAVEL AUDIT-ASSOCIES

Commissaire aux Comptes
Pierre-Emile CLAVEL



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	8 851	8 851		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 759	8 759		115
Autres immobilisations corporelles	117 997	78 042	39 955	51 547
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 027 988	23 950	1 004 038	994 852
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	27 995		27 995	27 995
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 191 589	119 602	1 071 988	1 074 509
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				3 720
Autres créances	278 690		278 690	294 274
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 085 355		1 085 355	819 601
Charges constatées d'avance (3)	13 463		13 463	12 836
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 377 508		1 377 508	1 130 431
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 569 097	119 602	2 449 496	2 204 941
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	650 195	650 195
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	79 810	79 810
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	68 200	68 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	805 181	557 641
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	440 308	247 540
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 043 695	1 603 387
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	77 961	141 479
Emprunts et dettes financières diverses (3)	237 042	354 360
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 169	33 052
Dettes fiscales et sociales	63 367	72 663
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	262	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	405 801	601 554
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 449 496	2 204 941
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 871	48 260
(1) Dont à moins d'un an (a)	393 929	553 294
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	809 838		809 838	862 781
Chiffre d'affaires net	809 838		809 838	862 781
Production stockée				
Production immobilisée				8 997
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			5 390	5 390
Autres produits			11	8
Total produits d'exploitation (I)			815 239	877 176
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			324 491	338 002
Impôts, taxes et versements assimilés			7 549	6 909
Salaires et traitements			299 531	300 188
Charges sociales			134 591	193 099
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 372	10 805
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			8	6
Total charges d'exploitation (II)			778 542	849 009
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			36 697	28 167
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			406 118	347 344
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			895	2 098
Autres intérêts et produits assimilés (3)			316	1 608
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			7 128	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			414 456	351 050
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				7 128
Intérêts et charges assimilées (4)			1 933	1 744
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 933	8 872
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			412 523	342 178
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			449 221	370 345

Compte de résultat (suite)

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	372	
Sur opérations en capital		10 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	372	10 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 000	2 000
Sur opérations en capital	8 079	164 500
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 079	166 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-9 707	-156 500
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-794	-33 695
Total des produits (I+III+V+VII)	1 230 068	1 238 226
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	789 760	990 686
BENEFICE OU PERTE	440 308	247 540
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL GRUPETTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 2 449 496 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 440 308 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 3 ans

* Installations techniques : 3 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 2 à 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,74 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 93-95

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

L'impact de l'événement Covid-19 est intervenu au niveau des sociétés filles. Le détail des conséquences de la crise sanitaire apparaît dans l'annexe comptable des comptes annuels de chaque société filiale concernée.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Modifications relatives aux titres de participation :
Cf. paragraphe "Liste des filiales et participations"

L'option pour l'application du régime de faveur prévu à l'article 238 du code général des impôts a été exercée au niveau du groupe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 985		1 135	8 851
Immobilisations incorporelles	9 985		1 135	8 851
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 804		7 045	8 759
- Installations générales, agencements aménagements divers	46 204			46 204
- Matériel de transport	35 362			35 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 276	666	511	36 431
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	133 646	666	7 556	126 756
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 025 930	30 000	27 943	1 027 988
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 995			27 995
Immobilisations financières	1 053 925	30 000	27 943	1 055 983
ACTIF IMMOBILISE	1 197 557	30 666	36 633	1 191 589

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		666	30 000	30 666
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		666	30 000	30 666
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			20 000	20 000
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 135	7 556	7 943	16 633
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 135	7 556	27 943	36 633

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire (valeur d'utilité) est inférieure à la valeur

brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SecureDirectTO	200	-186	100,00	220	220			149		1
EURL INTER BOOKING SERVICE	10	27	100,00	24	24			130	26	61
EURL C TOUT VERT	56	578	100,00	562	562			4 754	406	303
SARL NEW DEAL CE	69	-29	50,47	82	58			74	1	
EURL 32 JUILLET	8	35	100,00	102	102			1 528	34	47
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL AIMCIA	13	56	24,81	36	36			452	69	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

1 - Prise de participation :

Néant

2 - Modifications participations existantes :

SecureDirectTO :

La société GRUPETTO a procédé au rachat de dix milles (10 000) parts sociales auprès de Monsieur CHAMPETIER Philippe, Monsieur LE GALL Nicolas et la société DREAMSWAY au prix nominal de un euros par part sociale, élevant ainsi sa participation à 100% soit 200

Notes sur le bilan

000 parts sociales. La cession de parts sociales a été signée par les parties le 13 avril 2021.

French CampCamp :

La société FrenchCampCamp a été absorbée par la société Secure direct to en date du 1er juillet 2020 selon les modalités décrite dans le traité de fusion.

3 - Informations Autres participations :

Pourcentage de détention de la société SCI DES GRANDS POUSSINS : 1%.

4 - Précisions :

Concernant les données financières New Deal CE ci-dessus :

Les données (8) et (9) sont issues des comptes annuels au 31/10/2020 de la société New Deal CE.

5- Dépréciation :

Absence de dépréciation des titres SDTO compte tenu de la réorganisation de la société et des perspectives futures en lien avec le prévisionnel sur l'année 2021-2022 réalisé par la direction.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 985		1 135	8 851
Immobilisations incorporelles	9 985		1 135	8 851
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 689	115	7 045	8 759
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 785	4 988		18 774
- Matériel de transport	35 362			35 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 148	7 269	511	23 906
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	81 984	12 372	7 556	86 801
ACTIF IMMOBILISE	91 970	12 372	8 691	95 652

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 320 148 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	27 995		27 995
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	278 690	278 690	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 463	13 463	
Total	320 148	292 153	27 995
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	31 078		7 128	23 950
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	31 078		7 128	23 950
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières			7 128	
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 650 195,00 Euro décomposé en 650 195 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	650 195	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	650 195	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 405 801 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	77 961	66 090	11 871	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	237 041	237 041		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 169	27 169		
Dettes fiscales et sociales	63 367	63 367		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	263	263		
Produits constatés d'avance				
Total	405 801	393 929	11 871	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	64 717			
(**) Dont envers les associés	202 559			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fact non parvenues	17 106
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	1 283
Charges sociales sur congés à payer	6 788
Etat-charges à payer	2 791
Taxe apprentissage	566
Particip. form. continue	478
Total	29 012

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	13 463		
Total	13 463		

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 53 194 Euro.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
<i>Caution solidaire du dirigeant M. Mirabel Manuel</i>	53 194
Avals et cautions	53 194
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce</i>	280 000
<i>Recapitalisation de la société SDTO avant le 30/06/2022</i>	150 000
Autres engagements donnés	430 000
Total	483 194
Dont concernant :	
Les dirigeants	53 194
Les filiales	150 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	280 000

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 28/06/2019	8 000
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 30/06/2020	4 500
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance du 30/06/2020	150 000
New Deal CE - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance du 24/10/2016	8 885
Engagement de crédit bail : Natixis Lease LLD	26 643
Autres engagements reçus	198 028
Total	198 028
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 20 455 Euro

La convention collective applicable à l'entreprise prévoit le versement d'indemnité de fin de carrière.

La société n'a pas signé d'accord particulier concernant les engagements de retraite.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

Au 30/06/2021, le montant de l'engagement estimé s'élève à 20 455 € en cas de départ à l'initiative du salarié,

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013.